



Le nouveau visage du CSCP

Karin Scheurer a succédé à Hans Thoenen

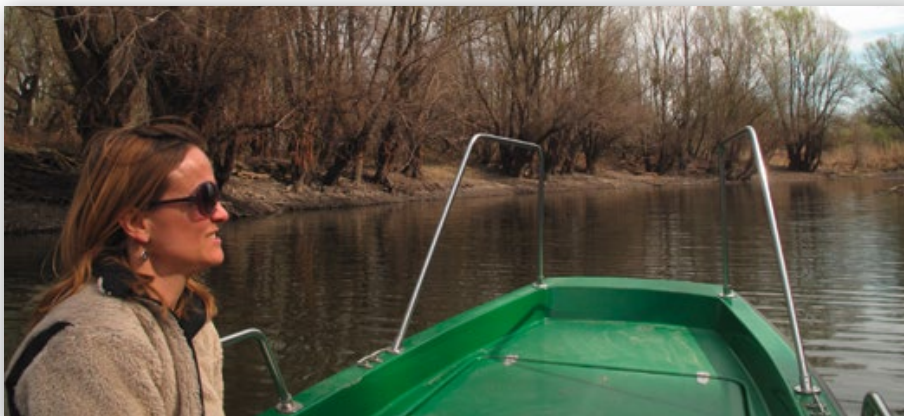
Karin Scheurer est la nouvelle administratrice du Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP et de la Fédération Cantonale Bernoise de Pêche FCBP. Elle se présente lors d'un entretien et fait un tour d'horizon des activités du CSCP.

Journal Suisse de la Pêche: Madame Scheurer, pouvez-vous tout d'abord vous présenter?

Karin Scheurer: Je suis biologiste, mariée et maman d'une merveilleuse fille. L'eau et les cours d'eau me tiennent personnellement à cœur et ils furent l'élément central dans mon parcours professionnel, durant lequel j'ai pu rassembler des expériences professionnelles dans des domaines d'activités les plus divers pendant quasiment les 20 dernières années, dont 10 ans dans le contexte international à l'étranger. J'ai effectué mon travail de diplômé dans un projet interdisciplinaire concernant la pêche et j'ai pu suivre une formation continue en emploi dans les domaines de l'éco toxicologie (EAWAG) et de la gestion intégrée des eaux (UNESCO-IHE).

Quelles sont vos tâches au sein du CSCP?

La protection des eaux est une partie de mes nombreuses tâches en tant qu'administratrice du CSCP et de la FCBP pour un poste à 60 %. Dans ces fonctions et sur la base de mandats, je soutiens les activités effectuées sur une base volontaire par les fédérations cantonales, les associations d'affermage et les sociétés de pêche, j'offre un soutien d'expertise technique sur des projets en cours (par exemple pour «Les pêcheurs aménagent l'habitat») ou lors de recours en partenariat avec d'autres organisations environnementales. Je mets en réseau et transfère des connaissances aux organisations et aux services spécialisés. J'élabore aussi actuellement des concepts pour différents projets du CSCP et de la FSP et accompagne ceux-ci dans le cadre de la gestion de projets.



Karin Scheurer passe souvent son temps libre au bord d'un cours d'eau comme ici dans le parc national Kopački Rit, à la confluence de la Drau et du Danube.

Qui peut s'adresser à vous?

Le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP offre des prestations de services sur la base de mandats dans la gestion administrative des fédérations cantonales. De plus, le CSCP apporte son soutien aux fédérations cantonales et aux autres organisations membres dans le domaine de la pêche et de la protection des eaux.

Comment estimez-vous la situation de la protection des eaux en Suisse?

Durant les dernières décennies, la protection des eaux a fait de grands progrès grâce à la ténacité et à l'engagement constant des fédérations de pêche et des organisations environnementales mais également des autorités responsables de la protection des eaux et de la recherche. Un bon état écologique est toutefois encore loin d'être atteint pour toutes les eaux. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre avec rigueur la Loi révisée sur la protection des eaux et les revitalisations ainsi que les assainissements planifiés des ouvrages hydroélectriques. Pour la qualité de l'eau, en plus de l'extension planifiée des STEP pour la réduction des micropolluants, des progrès supplémentaires doivent être visés notamment sur les rejets issus de l'agriculture (par exemple les pesticides).

Où y a-t-il un retard considérable?

En plus des atteintes à la qualité des eaux déjà évoquées, qui impactent fortement surtout les petits cours d'eau, il faut citer particulièrement les facteurs du manque d'habitats dus à une mauvaise éco morphologie, l'absence de connectivité longitudinale, les régimes d'écoulement artificialisés et le manque de charriage des matériaux qui peuvent représenter un véritable problème pour les organismes aquatiques et notamment les poissons.

Où voyez-vous les plus grands risques pour les eaux en Suisse?

Les eaux Suisses sont souvent surexploitées à cause de nombreux intérêts comme les activités de loisirs, l'agriculture, la force hydraulique et bien d'autres. Il n'existe pratiquement aucune eau qui ne soit influencée. Les eaux courantes et les lacs ne sont pas considérés comme étant de première importance en tant qu'habitats écologiquement diversifiés et d'importance pour une grande biodiversité, mais plutôt comme objets des intérêts particuliers d'utilisation où la nature est censée être rentable économiquement.

Interview: Kurt Bischof

Quand les cormorans sont-ils chassables?

Photo: André Suter

La FSP considère que la biodiversité est menacée

La Fédération Suisse de Pêche FSP est favorable à une réduction des populations de cormorans. On oublie souvent que le cormoran peut être chassé en dehors de sa période de protection.

Les cormorans suscitent la colère autant chez les pêcheurs professionnels que chez les pêcheurs à la ligne: dans les eaux suisses, un trop grand nombre de cormorans dans une région peut menacer les populations de poissons, ce qui à son tour peut réduire les moyens de subsistance des pêcheurs professionnels. Les cormorans ne posent pas de problèmes uniquement aux pêcheurs professionnels mais ils menacent aussi la biodiversité en Suisse. La chasse des cormorans est possible: du 1er septembre au 28 février ces oiseaux peuvent être chassés en Suisse. Leur chasse est cependant interdite dans les districts francs fédé-

raux et les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale et internationale. Les cantons peuvent cependant prévoir des exceptions dans ces secteurs. La Fédération Suisse de Pêche FSP aspire depuis des années à un assouplissement des prescriptions de protection pour le cormoran. Ainsi la fédération veut limiter d'une part l'expansion future des colonies nicheuses existantes et d'autre part faire en sorte que de nouvelles colonies nicheuses de cormorans ne puissent s'établir. Les expériences montrent cependant qu'il n'est pas facile de faire appliquer ces revendications.

red.

Débats sur l'ardillon

La pêche au moyen d'un hameçon avec ardillon est interdite en Suisse depuis 2008. Cette interdiction a été partiellement assouplie le 29 janvier 2014: les cantons peuvent à nouveau autoriser la pêche avec des hameçons munis d'un ardillon dans les lacs et les retenues de barrages. Le Conseiller national Fabio Regazzi voulait élargir cette autorisation également aux eaux courantes. Durant l'automne

2016, le Conseil national a adopté sa motion. Durant la session du printemps, le Conseil des Etats décidera en définitive de cette motion. Sa commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie recommande au plénum de la rejeter – ce qui est dans la droite ligne de la FSP, qui considère qu'il faut s'en tenir au compromis obtenu il y a des années.

red.

Agenda FSP

10.06.2017

Assemblée des délégués FSP
Altendorf SZ

10./11.06.2017

Championnat suisse des jeunes
pêcheurs
Altendorf SZ

26.08.2017

Journée Suisse de la Pêche
Dans toute la Suisse

Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP

Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch

Téléphone 041 914 70 10

Fax 041 914 70 11



www.sfv-fsp.ch

Cours de pêche à la mouche 2017

Du 25 au 28 mai 2017 – Alt St. Johann an der Thur
Direction: Werner Glanzmann

Débutants: instruction intensive de lancer sur pré et sur l'eau, connaissance du matériel et des accessoires, connaissance des nœuds, entomologie, conditions de visibilité au bord de l'eau, solutions pratiques des problèmes

Avancés: perfectionnement de la technique de lancer, divers lancers spéciaux et leur utilisation au bord de l'eau, entomologie, conditions de visibilité sur l'eau, pêcher avec succès avec la mouche sèche ou noyée, la nymphe et le streamer

CHF 640.– (chambre double)

CHF 670.– (chambre single)

Cours/hébergement en pension
complète/permis de pêche

Inscription jusqu'au 8 mai 2017:

Flyfishing Glanzmann

Stansstadterstrasse 41, 6370 Stans

www.flyfishing-glanzmann.ch

info@flyfishing-glanzmann.ch

Téléphone 041 611 19 70

Mobile 079 359 97 27